



**Conseil Municipal**  
**Séance du 19 novembre 2021**  
**A 19 h 00.**

**Présidence :** Aline DESTRI

**Présents :**

Francine GAYARD  
Joël DESFONTAINES  
Serge DESTRI  
Jérémy FEURTE  
Jean-Patrick GAYARD  
Gérard LHOMME  
Roxane NEVEUX  
Thierry WISEUR

Le quorum est atteint.

**Secrétaire de séance :**

Francine GAYARD

*Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 3 septembre 2021*

## Ordre du jour :

1. Délibération indemnité du Maire
2. Point sur la situation de la commune
3. Informations sur les festivités 2022
4. Questions diverses.

1. Délibération. La dernière délibération sur la baisse de l'indemnité du Maire ayant été refusée par la Préfecture du fait de son effet rétroactif, Mme le Maire nous informe qu'elle a décidé de baisser son salaire d'élue de 300 € à compter de ce jour.

Vote :

8 oui

1 abstention.

2. Situation de la commune :

. Cimetière : concernant le monument qui s'écroule à l'entrée du cimetière, Mme le Maire a eu plusieurs fois Mme Lefranc qui va contacter l'héritier de la famille pour faire rénover le monument.

Pour l'année prochaine nous allons également demander des devis pour l'installation d'une zone pour les défunts incinérés.

. La stérilisation des 17 chats errants est terminée dans le village. Un coût supplémentaire de 680 € nous a été demandé.

. Concernant l'eau qui stagne sur le trottoir au 51 rue Principale, Joël et Jean-Claude Pujol iront déterminer l'ampleur des travaux à effectuer, ils regarderont en même temps le tuyau d'évacuation percé du trottoir de chez M. Montano.

. Pour le remplacement des ampoules halogènes des lampadaires du village contre des leds, l'Useda nous a transmis un devis pour des travaux qui pourraient se faire en 2 tranches sur 2 ans.

Chaque tranche concernant une vingtaine de lampadaires a été chiffrée à 15.290 € dont l'Useda prend en charge une partie et nous aurions à payer 8.603 €. Les 2 tranches sont indissociables et la première tranche devrait se faire en 2022 si le budget le permet.

. Le portail de la cour de la mairie sera posé au printemps prochain.

. Des travaux conséquents ayant été faits sur la voiture communale, celle-ci est en parfait état à part un train de pneus à changer. Nous gardons donc la voiture.

. Joël et Serge doivent prochainement déterminer la quantité de peinture à acheter pour rénover les passages piétons et les stops.

- . La voiture d'un des petits enfants de M. Dufour gêne la visibilité des voitures qui arrivent de Cutry. Mme le Maire est allée voir M. Dufour, il s'avère que les clefs sont perdues et que le neiman ne fonctionne plus. Il doit contacter le propriétaire du véhicule et en dernier lieu il faudra penser à la faire enlever.
- . En ce qui concerne le PLUI, une réclamation a été faite pas des propriétaires d'un terrain déclaré constructible par le notaire à l'achat, il y a quelques années, et maintenant il se trouve dans une zone non constructible. La réclamation est du ressort de la communauté de communes.
- . Sur la route menant à la ferme de Riverseau le pont était fendu, il a été réparé par l'ouvrier communal.
- . M. Michel DUET demande à élargir les gardes corps du pont de la Procession. Un devis a été établi par l'entreprise Mascitti, la mairie devra payer le montant des travaux mais M.DUET s'engage à rembourser la Mairie. Les travaux devant être effectués par l'entreprise Mascitti, nous conserverons la garantie décennale sur les travaux de l'an dernier.

### **3. Information sur les festivités :**

- . Les cadeaux de Noël des anciens et des enfants sera distribués le samedi 4 décembre prochain. Vu le contexte sanitaire aucun goûter ne sera organisé.
- . Joël va amener un sapin pour le 27 novembre prochain et la cour de la mairie sera décorée.
- . Un concert aura lieu dans l'église le samedi 14 mai 2022.
- . La date de la brocante a été fixée le lundi de Pentecôte 6 juin 2022, afin d'éviter les élections et les communions.
- . Une fête des voisins pourrait être organisée le 27 mai 2022, nous contacterons des musiciens pour animer la soirée.
- . Le repas communal pourrait avoir lieu le 13 juillet avec feux d'artifice.
- . Pour Halloween, Serge propose d'impliquer les enfants pour la décoration du village avec des morceaux de palettes et de la peinture. Il faudra demander aux enfants de commencer dès le mois de septembre le samedi matin.
- . Pour l'exposition de septembre on va réfléchir à changer de thème.

Mme le maire lève la séance du conseil municipal à 20h50.

NOMS de tous les conseillers pour signature :

Aline DESTRI  
Maire

Francine GAYARD  
Adjointe

Jean-Patrick GAYARD

Gérard LHOMME

Joël DESFONTAINES

Serge DESTRI

Joël DESFONTAINES

Jérémy FEURTE

Roxane NEVEUX